



## SESSION B.A.F.A

Session BASE du 24 avril au 1 mai 2022

Session Approf du 25 avril au 30 avril 2022

**Le B.A.F.A, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.**

Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

**Où ? Au Lycée Bertène Juminer du 24 avril au 1 mai 2019 (en externat ou internat)**

**Pour s'inscrire à la formation BAFA :**

- **il faut avoir 17 ans révolus au premier du stage**
- **Être en règle avec l'administration par rapport au comportement (élèves)**

**Qu'est-ce qu'on apprend pendant les 8 jours ?**

Grâce à des méthodes participatives, le stagiaire apprend des notions :

- la connaissance des enfants,
- la responsabilité et la réglementation,
- les relations entre adultes et enfants,
- la pédagogie de l'activité et l'organisation de la vie quotidienne.
- Il apprend aussi à mener des jeux, des animations et des activités manuelles.

L'animateur stagiaire est accompagné par un formateur, il est mis en situation de préparer des activités au sein d'une équipe, et de les mener vis-à-vis des autres stagiaires comme s'il **était en** centre de vacances et de loisirs.

**Participation BAFA base : élèves 120 euros - stagiaires salariés : 150 euros**

Inscription : vous devez adresser un courrier à l'attention du Proviseur à l'adresse :

[i.coul.prof@gmail.com](mailto:i.coul.prof@gmail.com)